

3. Les abonnés voudront bien se rappeler que les abonnements sont payables d'avance, et qu'ils n'ont part aux avantages spirituels qu'après avoir rempli cette condition.

4. Toute personne désirant s'abonner doit envoyer au Gérant son nom écrit lisiblement, ainsi que le nom propre du bureau de poste de l'endroit où elle demeure.

5. On ne reçoit en paiement aucun timbre poste étranger. Pour des sommes au-dessous d'une piastre, on acceptera des timbres-poste du Canada, de 1. 2 et 3 centins.

6. Nous recommandons de faire enregistrer les lettres qui contiennent de l'argent.

7. Le prix de l'abonnement pour toute personne qui reçoit son numéro directement par la poste est de 35 centins.

8. Les avantages suivants sont offerts à ceux qui reçoivent plusieurs exemplaires sous une seule enveloppe, et sans exiger qu'une adresse soit mise sur chaque numéro.

De 7 à 50 exemplaires, 30 centins chaque ; 100 exemplaires et au-delà, 25 centins. Outre cette remise, le treizième numéro appartient à celui qui reçoit plus de 12 exemplaires.

9. Prière de vouloir bien payer les arriérés le plus tôt possible.

10. Nous prions les souscripteurs de vouloir bien préciser, payant leur abonnement, s'ils sont nouveaux ou anciens abonnés. Ainsi pourrions-nous éviter bien des recherches inutiles.

11. L'abonnement datant du mois d'avril, les souscripteurs qui s'abonnent dans le courant de l'année reçoivent toute la série des numéros parus depuis avril.

AGENCES

A Québec, M. Nap. DeBlois, 66, rue St-Georges, faubourg St-Jean.
A Montréal, MM Cadienx et Déromt, libraires, 267, rue Notre-Dame, Montréal.

— 000 —

LA VISION DE SAINTE ANNE

LÉGENDE

Je vous salue, Mario, plein de grâce.

Or, sainte Anne habitait Nazareth en Judée,
Par la main du Seigneur, à son insu, guidée,
Elle élevait alors, dans la crainte du mal,
Grandissant à la fois en vertu, en stature,
Sa fille, blonde enfant à l'aspect virginal.
Marie était son nom ; elle était belle et pure,
Et sous ses longs cheveux aux reflets chatoyants
Elle semblait voiler l'éclat de ses quinze ans.

* * *